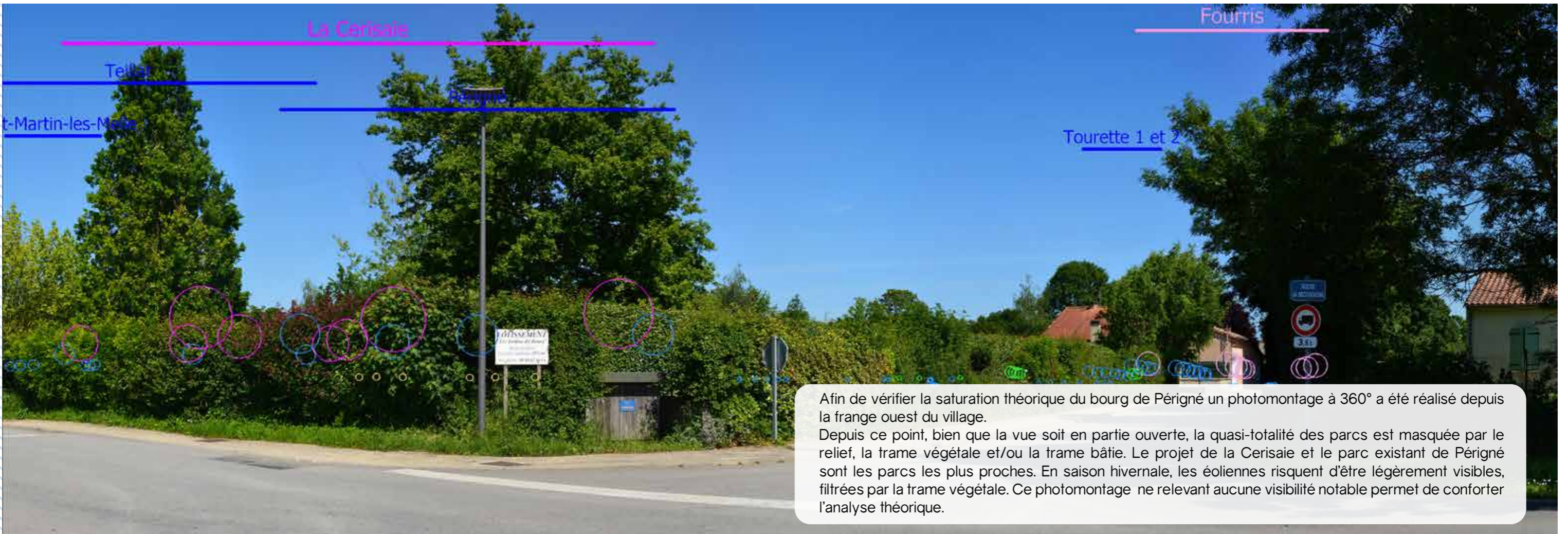




382



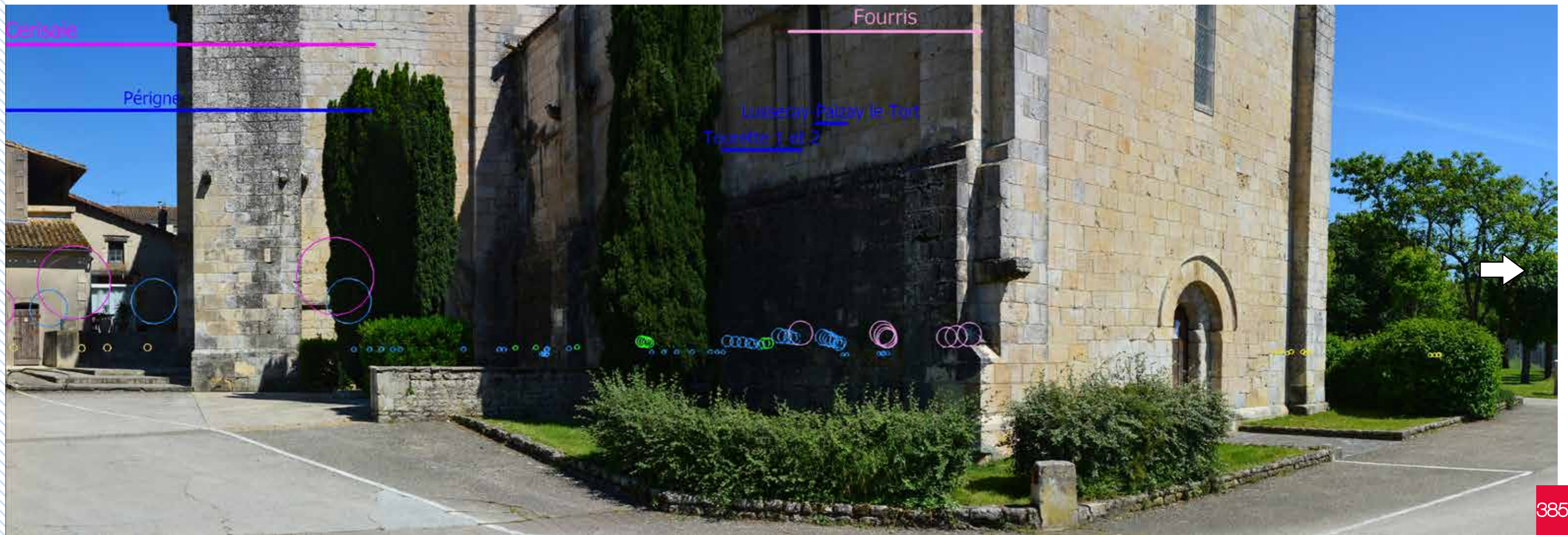
Sain



Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange ouest du village. Depuis ce point, bien que la vue soit en partie ouverte, la quasi-totalité des parcs est masquée par le relief, la trame végétale et/ou la trame bâtie. Le projet de la Cerisaie et le parc existant de Périgné sont les parcs les plus proches. En saison hivernale, les éoliennes risquent d'être légèrement visibles, filtrées par la trame végétale. Ce photomontage ne relevant aucune visibilité notable permet de conforter l'analyse théorique.

PHOTO 146 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA RD 103 À L'OUËST DE PÉRIGNÉ





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis le centre-bourg du village. Depuis ce point, la vue est fermée par la trame bâtie du village et, malgré la proximité du parc en projet le projet de la Cerisaie est masqué dans son ensemble. Aucun autre parc n'est visible depuis ce point de vue ce qui conforte l'analyse théorique.

PHOTO 147 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE PÉRIGNÉ





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Périgné un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord du village. Depuis ce point, les vues sont semi-ouvertes. Toutefois, la quasi-totalité des parcs éoliens proches (incluant le parc de la Cerisaie) se trouvent dans un même angle visuel, masqués derrière le ripisylve de la vallée de la Belle. Un faible risque de visibilité en période hivernale est possible. Ce photomontage permet de conforter l'analyse théorique.

PHOTO 148 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD DE PÉRIGNÉ

## 5.2. BOURG DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE

Le bourg de Saint-Romans-lès-Melle s'est développé sur le versant nord de la vallée de la Béronne.

À l'état initial, de nombreux parcs et projets sont présents tout autour du village de Saint-Romans-lès-Melle. Cependant seul le critère 2, lié à l'occupation horizontale du motif éolien par des parcs ou projets présentant un angle vertical supérieur à 1°, est atteint avec une somme des angles occupés par le motif éolien de 112° du fait de la présence de parcs à proximité du village.

Le projet de la Cerisaie est implanté à l'ouest du bourg de Saint-Romans-lès-Melle. L'introduction du projet n'a aucun impact sur les différents indices des critères étudiés (évolution de 0%).

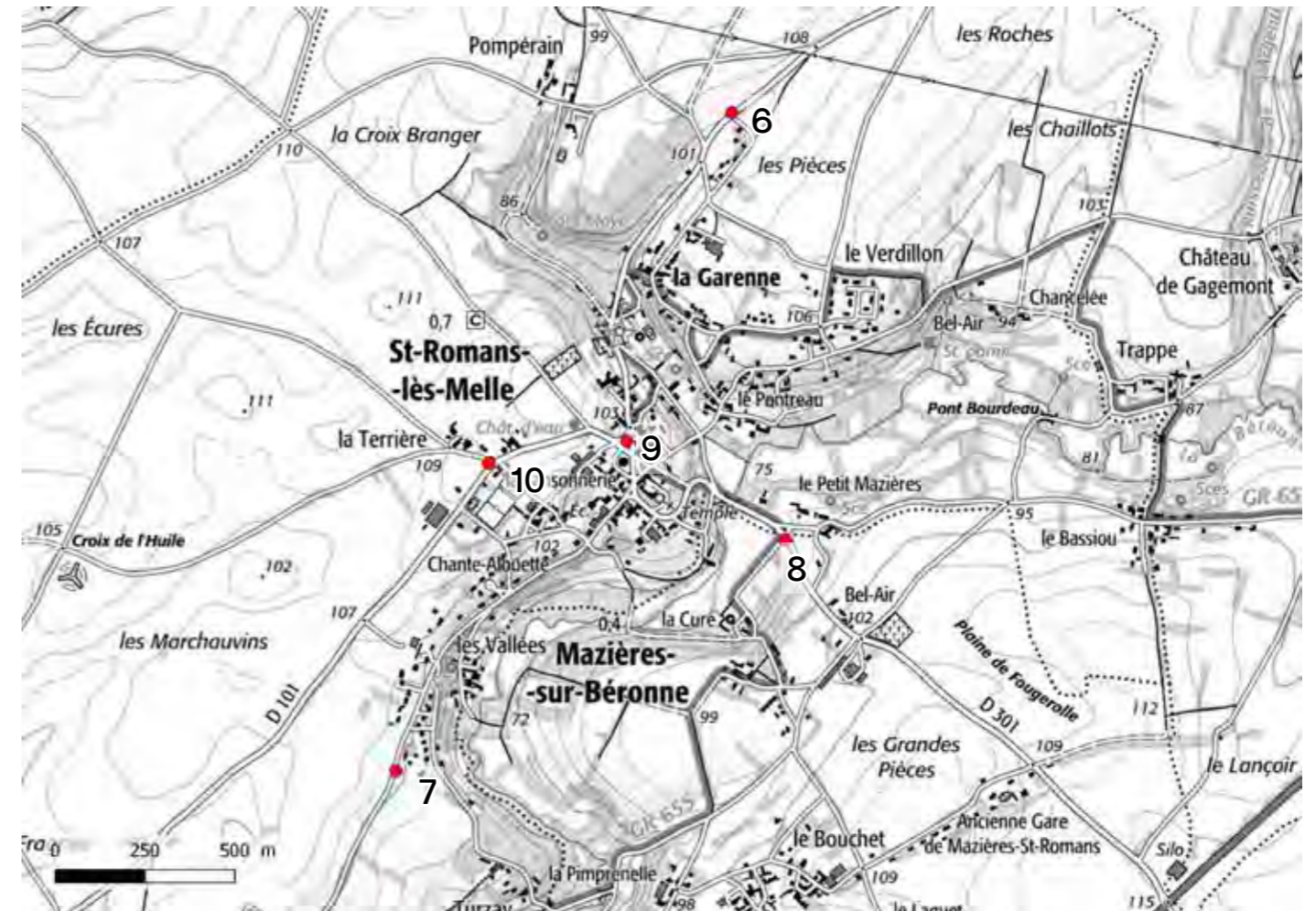
En ce qui concerne le projet éolien de la ferme éolienne du Fourris, l'indice d'occupation de l'horizon (critère 1) augmente de 12° ce qui a pour effet de dépasser les 120° d'angle horizontal occupé par le motif éolien et de déclencher le seuil d'alerte. Cependant, l'analyse du critère 1b, correspondant au ratio du nombre d'éolienne présente par angle d'horizon occupé, conclu à un ratio de 0,33 ce qui reste inférieur au seuil d'alerte de 0,5. De la même manière qu'à l'état initial, le critère 2 est atteint et augmenté de 3,3% par l'introduction du projet.

Enfin le cumul des deux projets présente les mêmes modifications que le projet de la ferme éolienne du Fourris et seuls les critères 1 et 2 sont atteints.

Ainsi, avec deux critères atteints, il est possible d'évoquer une saturation potentielle du territoire aux abords de Saint-Romans-lès-Melle liée à l'introduction du projet du Fourris. Cependant, l'ajout du projet de la Cerisaie ne modifie aucun seuil d'alerte.

Les photomontages présentés ci-après permettent de nuancer la prégnance réelle des différents parcs et projets pris en compte dans cette analyse théorique.

Afin d'approfondir l'analyse théorique, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :

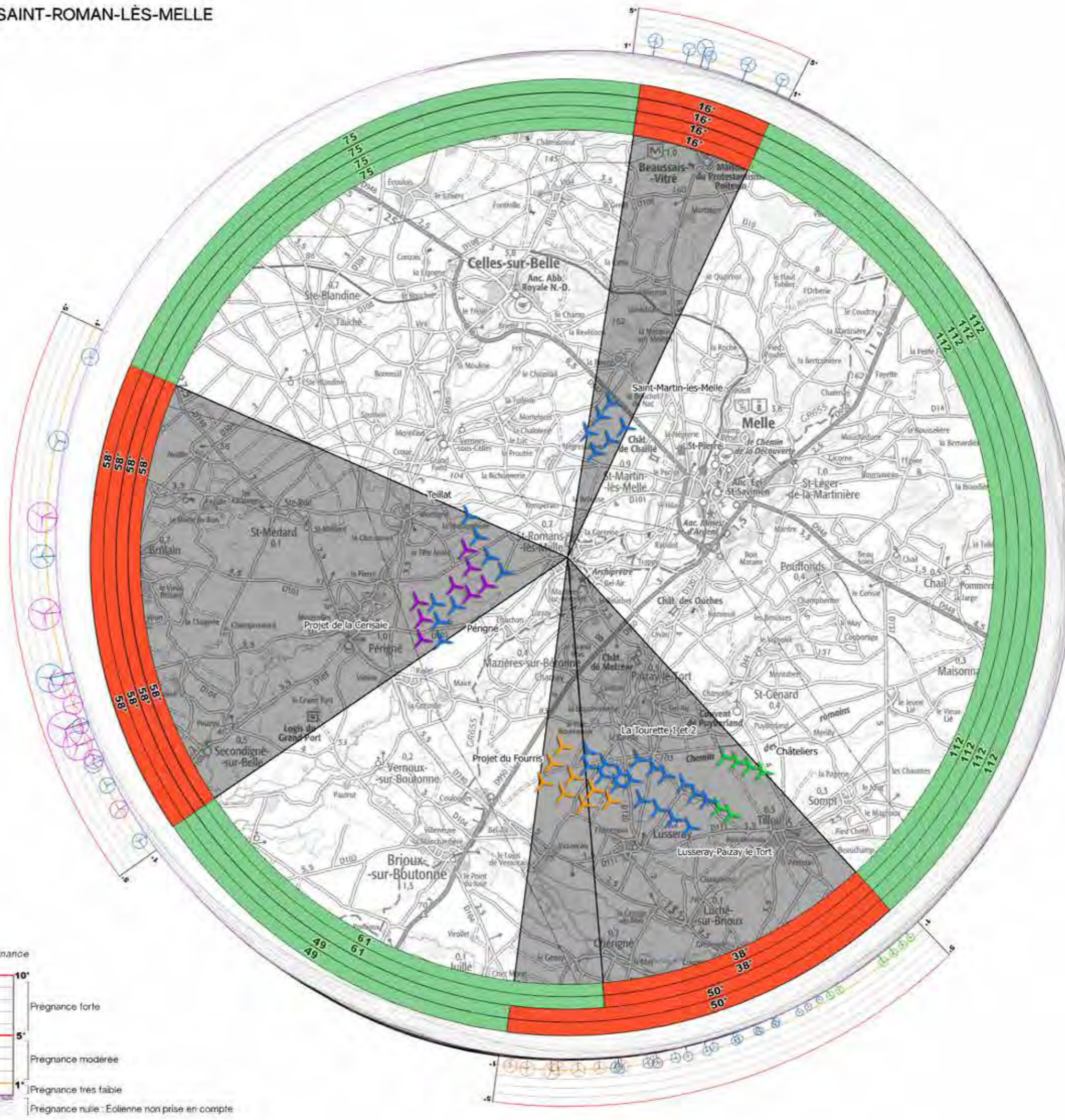


Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de St-Roman-les-Melle

	État initial		État projeté avec la Cerisaie				État projeté avec le Fourris				État projeté avec la Cerisaie + le Fourris			
	État initial (en °)		État projeté avec la Cerisaie (en°)		Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec le Fourris (en °)		Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)		Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)
<b>Critère 1</b> <b>Indice d'occupation de l'horizon</b> <i>Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	< 120°	> 120°	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3
<b>Critère 1b</b> (Si critère 1 atteint) <b>Indice de densité sur les horizons occupés</b> <i>Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angle d'horizon occupé (Aire de 10 km)</i>	< 0,5	> 0,5	0,29	Seuil d'alerte non atteint	0,37	27,6	0,33	Seuil d'alerte non atteint	13,8	0,40	Seuil d'alerte non atteint	37,9		
<b>Critère 2</b> <b>Prégnance visuelle du motif éolien</b> <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	< 100°	> 100°	112	Seuil d'alerte atteint	112	0,0	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3	124	Seuil d'alerte atteint	12	3,3
<b>Critère 3</b> <b>Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration</b> <i>Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	> 90°	< 90°	112	Seuil d'alerte non atteint	112	0,0	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0	112	Seuil d'alerte non atteint	0	0,0
<b>Critère 4</b> <b>Répartition des espaces de respiration</b> <i>Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	> 2	< 2	3	Seuil d'alerte non atteint	3	0	2	Seuil d'alerte non atteint	-1	2	Seuil d'alerte non atteint	-1		

LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cersaie + le Fouris
  - Anneau 3 : état projeté avec le Fouris
  - Anneau 2 : état projeté avec la Cersaie
  - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
  - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
  - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cersaie
  - Projet de la ferme éolienne du Fouris
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction
- Prégnance**
- 10° : Prégnance forte
  - 5° : Prégnance modérée
  - 1° : Prégnance très faible
  - Prégnance nulle : Eolienne non prise en compte

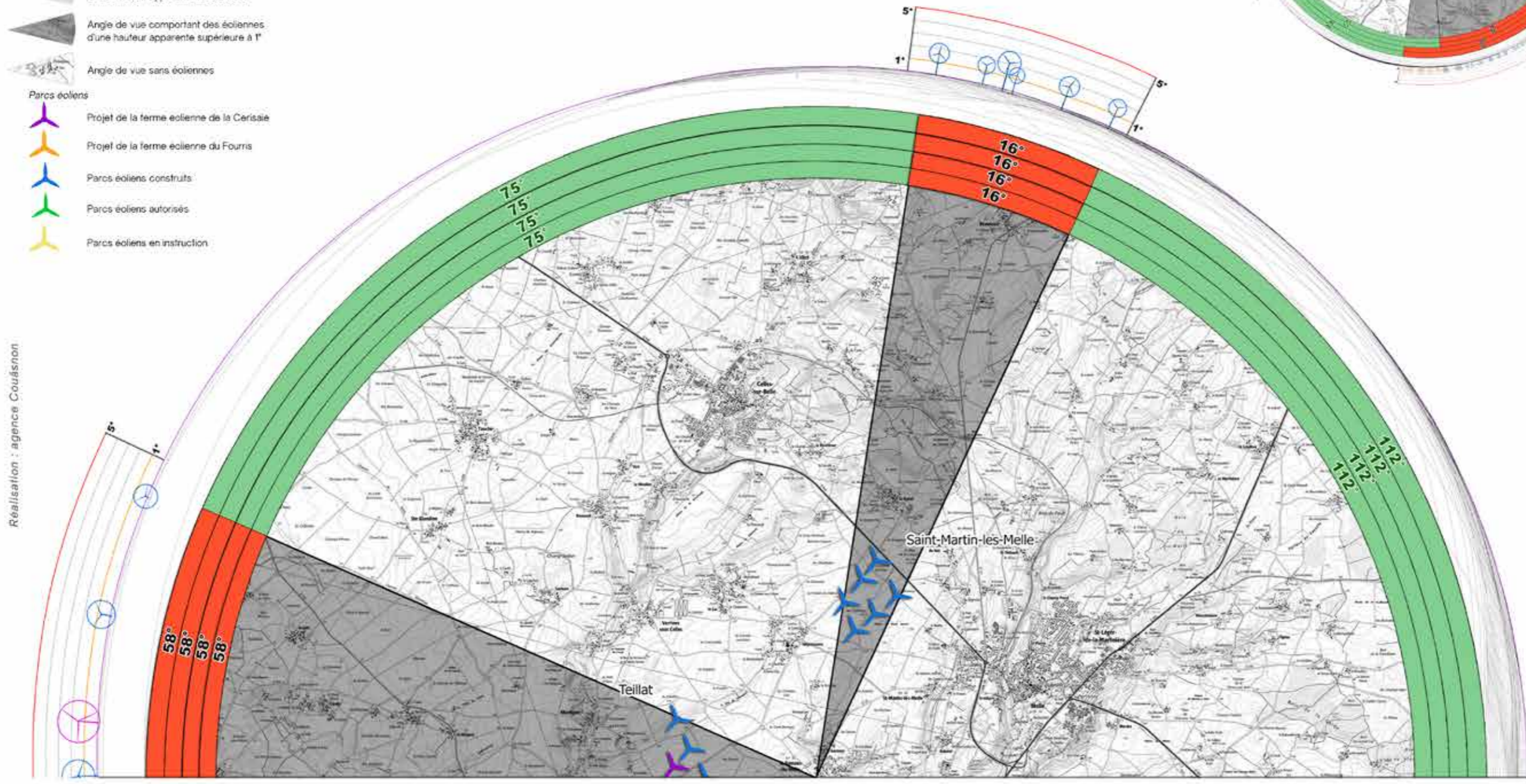
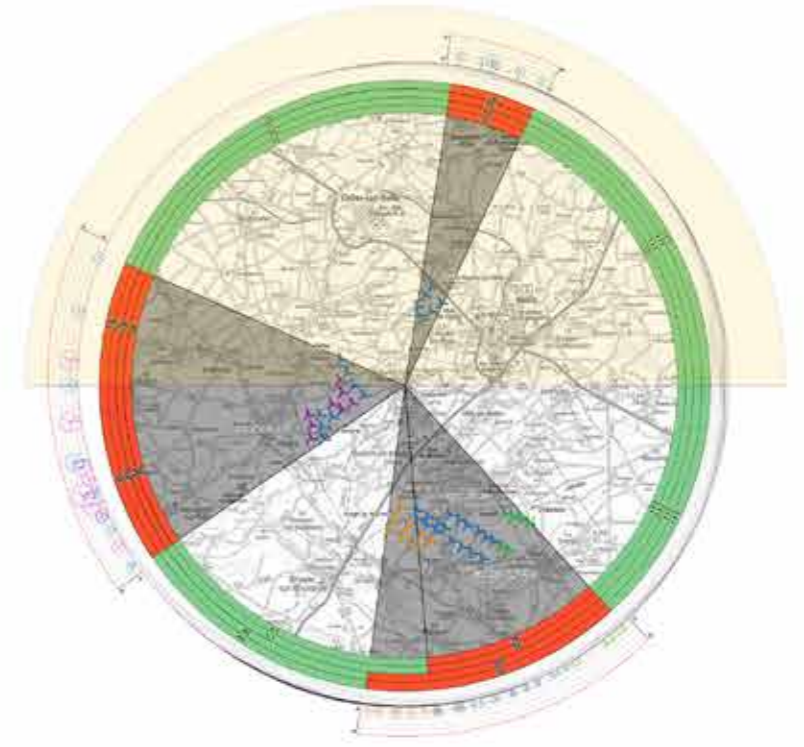




# SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - SAINT-ROMAN-LÈS-MELLE ( NORD )

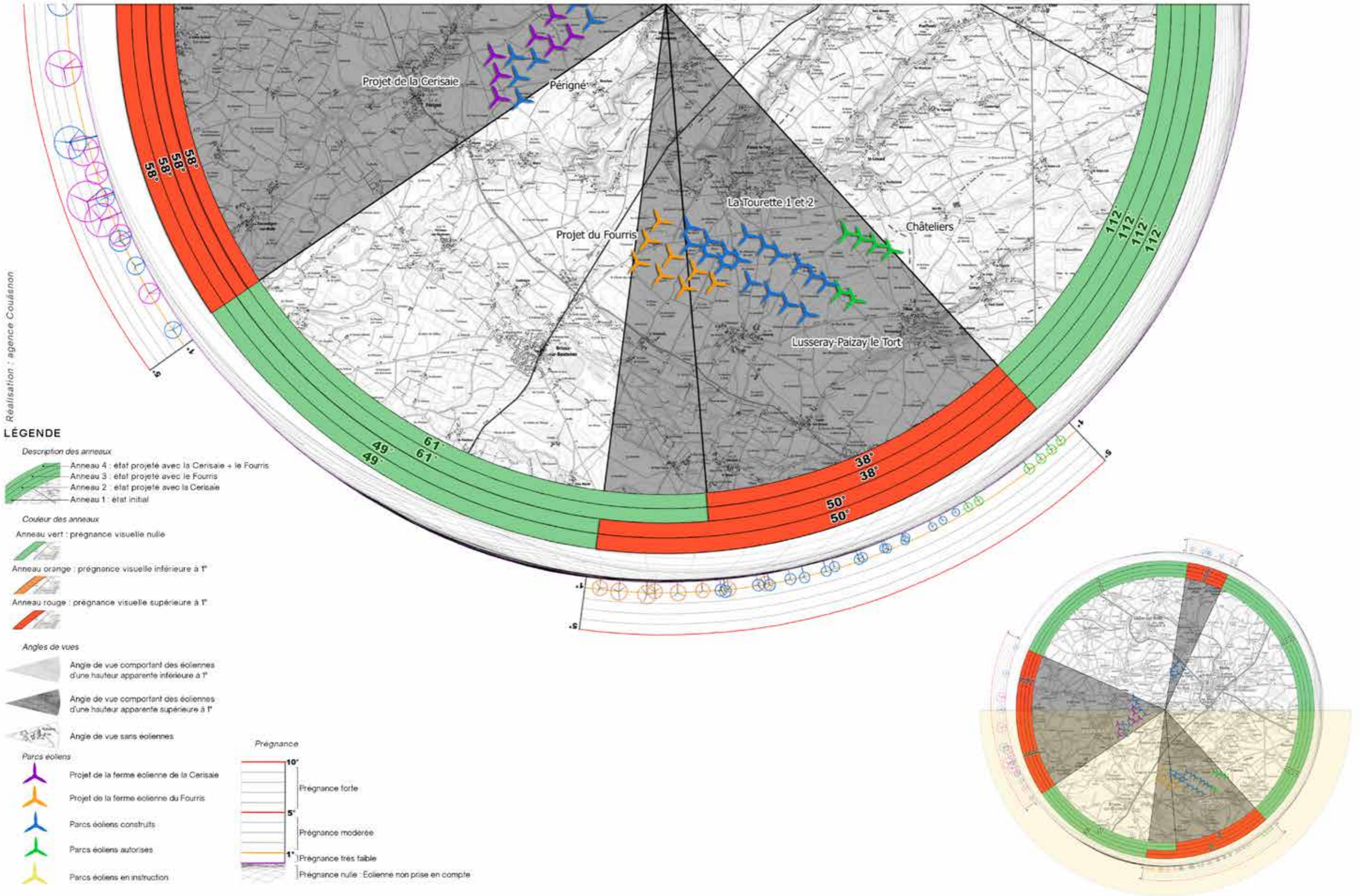
## LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cérisaie + le Fourris
  - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
  - Anneau 2 : état projeté avec la Cérisaie
  - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
  - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
  - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
  - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
  - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cérisaie
  - Projet de la ferme éolienne du Fourris
  - Parcs éoliens construits
  - Parcs éoliens autorisés
  - Parcs éoliens en instruction
- Prégnance**
- 10° : Prégnance forte
  - 5° : Prégnance modérée
  - 1° : Prégnance très faible
  - Prégnance nulle : Éolienne non prise en compte



Réalisation : agence Couásnon

SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - SAINT-ROMAN-LÈS-MELLE ( SUD )



Saint-Martin-les-Melle



Fourris

Tourette 1 et 2





Afin de vérifier la saturation théorique de Saint-Romans-lès-Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord du village. Bien que la vue soit ouverte sur les champs céréaliers, la quasi-totalité des parcs éoliens sont masqués par la trame végétale bordant les parcelles ou par le relief légèrement ondulé. Les bouts de pales d'une des éoliennes du projet du Fourris apparaissent en arrière-plan derrière un boisement. Durant la saison hivernale, les parcs seront légèrement plus visibles cependant au regard de la densité de la trame végétale, la prégnance de ces parcs est très faible. Ce photomontage permet de nuancer l'analyse théorique.

PHOTO 149 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE



394



La Cerisaie

Teillat

Périgné

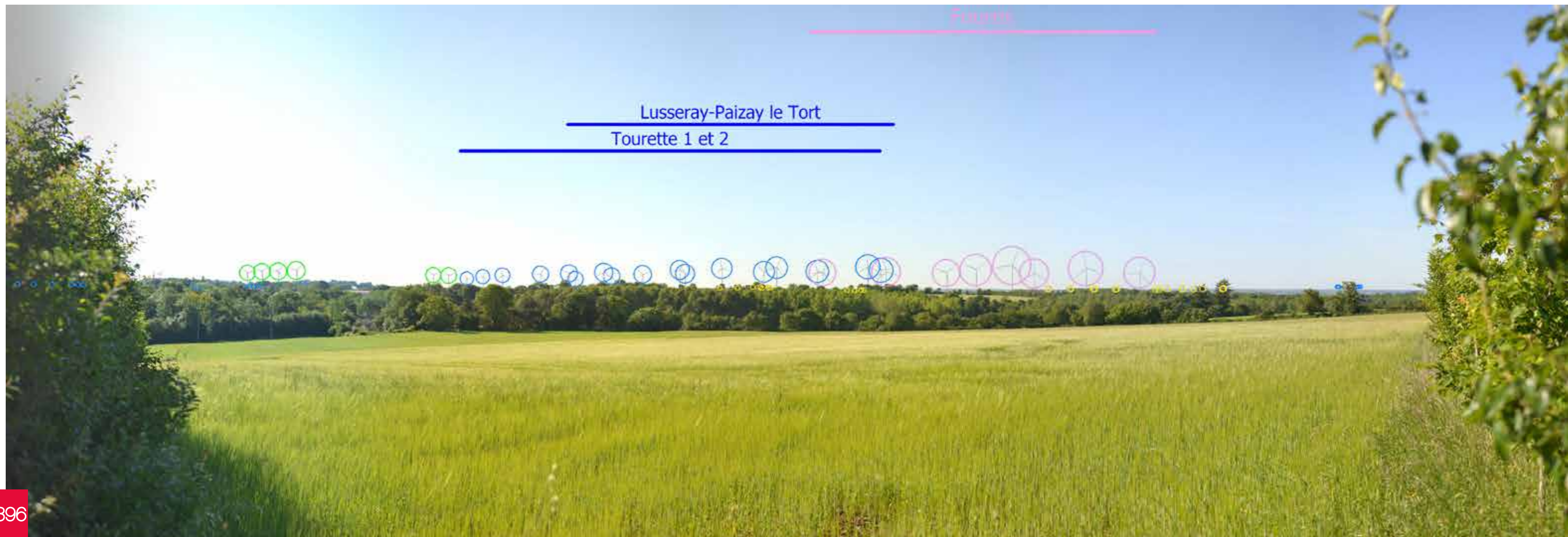


Roueduc-Archiprêtre IV'  
Eglise-Jardins X'



Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Saint-Romans-lès-Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud du village. Depuis ce point, l'ondulation du relief créée par la vallée de la Béronne est visible et une partie des parcs éoliens est masquée en arrière-plan. La végétation de la ripisylve masque également différents parcs, notamment celui de la Cerisaie. Certains des parcs éoliens pourront être en partie visibles durant la saison hivernale cependant leur prégnance demeure très faible. Ce photomontage permet de nuancer l'analyse théorique.

PHOTO 150 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE SUD DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE (PHOTOMONTAGE N°36)





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg Saint-Romans-lès-Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange est du village.  
 Depuis ce point, plusieurs parcs et projets sont visibles en l'absence d'éléments au premier plan (trame végétale et bâtie). Une partie de ces parcs surplombe la vallée de la Béronne et forment un alignement dense au-dessus de celle-ci. Le parc éolien de la Cerisaie est quant à lui visible au dessus d'un talus agricole avec une prégnance forte. Ce photomontage permet de confirmer l'analyse théorique.

PHOTO 151 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE SUD-EST DE SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE



